

PAR COURRIEL  
[REDACTED]

Montréal, le 25 avril 2018

[REDACTED]

**Objet : Demande d'accès aux documents**

**V/Réf. : [REDACTED]**

**N/Réf. : 0801-01-2018-2019-043**

---

Maître,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 23 avril dernier, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec les plumitifs administratifs qu'il pourrait détenir concernant les corporations suivantes :

- Giraldeau Inter-Auto inc.
- Auto Hgm Laval inc.
- 2970-7528 Québec inc.
- H Grégoire Finance inc.
- Immeubles 2465 Curé-Labelle inc.
- Immeubles 625 Dublois inc.
- Immeubles 1840 Chemin Chambly inc.
- H. Gregory 1, inc.
- H. Greg Pompano, corp
- H. Greg Miami, inc.
- H Greg Service Center, corp
- H Greg Auto Pompano, inc.
- Franchise H. Gregoire (Canada) inc.
- Compagnie Garantie Elite Plus inc.
- H Gregoire International inc.
- H Gregoire Holdings Usa, inc.

...2

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient un dossier fermé correspondant à votre demande : STE-M-143992-0803 (F).

Comme demandé, vous trouverez en pièce jointe une copie du plumitif de ce dossier, lequel peut vous être communiqué en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Maître, nos salutations distinguées.

**ORIGINAL SIGNÉ**

**Julie Baril**

Directrice des affaires juridiques  
Responsable de l'accès aux documents des organismes publics  
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Plumitif